



NB-OL 15/10/2022

## Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 04 Octobre 2022 à 17H30

La réunion du Conseil s'est tenue à la Veyrière, étaient présents :

- **administrateurs** : Nicole Barbier, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Georges Davignon, Richard Serret, Charles Lacombe ; le Conseil peut délibérer valablement (8/12)  
- **adhérents** : Olivier Billioud. Excusé : Jacques Hergott

*Ordre du Jour :*

- *approbation du PV du CA du 6/09*
- *bilan du Forum des associations*
- *actualité village, GA, Département : Vélodrome, Retenue collinaire de la Clusaz.....*
- *commissions permanentes : Urbanisation, Circulation-Mobilité (Note 2 recommandations aménagements centre village, ...)*
- *GT route de la Corniche*
- *Stationnement*
- *relance cotisations*
- *questions diverses (Réunion Grenelle...)*

*PJ envoyées avant la réunion :*

- *PV du CA du 06/09/2022*
- *Recours gracieux CD 74 contre vélodrome UCI*
- *Circulation apaisée : Note 2 « Recommandations opérationnelles centre bourg »*
- *DUP du préfet Le Breton en date du 19/09/2022 pour la retenue collinaire de la Clusaz.*

Le Président accueille Olivier Billioud qui habite au centre du village et rappelle les modalités de fonctionnement de nos réunions, entre les groupes de travail spécifiques, les commissions permanentes et les réunions du CA ouvertes aux adhérents. Tour de table avec présentation de chacun.

### 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 06/09/22 :

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales »

Charles réitère sa remarque sur la route de la Combe. La mairie a mis un panneau de circulation interdite sauf riverains alors qu'il était demandé d'interdire seulement le stationnement abusif sur la voirie (famille détenant jusqu'à 7 véhicules...), voire de limiter la seule partie haute très en pente.

### 2) Bilan du Forum des associations :

Le forum qui s'est tenu le 1 octobre a été plutôt une réussite, bien que surtout inter associations. Environ 200 personnes sont venues, en majorité des adhérents des différentes associations qui ont pu faire connaissance. Olivier a rencontré une dizaine de personnes intéressées par les propositions de BVV sur le centre village, la circulation, le Presbytère et remis les notes correspondantes. Georges,

Jacques et Mireille ont remis plusieurs de nos cinq documents et recueilli 2 nouvelles adhésions.

### 3) Actualités du village :

**- Route d'Annecy, rue de la Tournette.** Olivier et Richard ont présenté à notre maire Vanessa Bruno, à son adjointe Claire Rigal et au conseiller délégué à la mobilité Philippe Franck les analyses détaillées et recommandations opérationnelles d'aménagement des routes d'Annecy et de la Tournette pour la circulation sécurisée des piétons. La note N°2 de BVV montre la possibilité d'élargir à 1,40m ou 1,20m les trottoirs du rond-point des Pérouzes à la rue des Ecoliers, et/ou d'en créer là où il n'y en a pas actuellement. Cette note N°2 a été bien reçue ; distribuées au Forum des associations, elle a été adressée aux autres élus et le sera à l'ensemble des adhérents de BVV et sympathisants ainsi qu'au Présidents du Conseil Départemental et du Grand Annecy.

**- Presbytère,** cœur du village, pièce maîtresse du renouveau attendu: rien ne semble être décidé (malgré 7 ans d'études et projets ; le cabinet d'architecture a été remercié). Olivier va se rendre à une réunion du CAUE sur plusieurs réhabilitations de bâtiments patrimoniaux. Nous maintenons notre idée de le désenclaver en ouvrant en plusieurs endroits les murs de son jardin (vers la rue des écoliers, le parvis de l'église via le passage entre le clocher et le presbytère, le lavoir) et de privilégier la culture. La recommandation de BVV est soutenue par 6 associations du village dont 4 culturelles.

**- Place des Enfants :** les enfants jouaient aux billes et les anciens aux quilles dans les années 1950. Nos recherches (cadastre et leg Tardivel de 1926) aux archives départementales ne nous ont fournies aucune précision sur le statut de cette place qui se trouve devant l'ex- maison paroissiale Bon accueil. Madame la maire va faire reprendre ce dossier et nous lui enverrons nos recherches sur le leg.

**- Au centre du village,** la très ancienne maison (« Oberkampf », ex épicerie « Etoile des Alpes »...), évoquée pour le trottoir et ses arcades, qui fait l'objet d'une OAP dans le PLU, reste un sujet de réflexion quant à son devenir (contrairement à la parcelle 412 (19 rue de la Tournette), où le retour du parking fait consensus.

La Mairie engage une réflexion sur le centre bourg avec le cabinet d'urbanisme ARTER qui a consulté Olivier, Richard et d'autres veyrolains à la demande de l'adjointe au patrimoine et à la culture. Une réunion est programmée le 20/10 pour recueillir l'avis des habitants dans le cadre d'une nouvelle étude, après celles de l'équipe Terrier. Espérons qu'elle ne retardera pas la mise en œuvre des aménagements indispensables et faciles à réaliser de sécurisation des piétons.

### 4) Actualités département :

#### Projet de Vélodrome (UCI 2027) :

Projet de candidature de la France porté par le Conseil Départemental en vue du championnat du monde de cyclisme en 2027. Dossier, flou dans son contenu précis (annexes confidentielles) et modalités discutables de vote, pour la construction d'un vélodrome d'un montant estimé de 100 millions d'euros (base expérience). Localisation envisagée secrète, études d'impacts non encore réalisées, ... alors qu'il existe des vélodromes à Genève, et dans d'autres régions proches, si l'UCI ne changeait pas ses exigences aux frais des pays hôtes. Contrairement à ce qui est affirmé, la candidature de la Haute-Savoie serait la seule, les Pays Bas ayant retiré leur candidature face aux exigences financières de l'UCI, comme ils l'ont écrit au collectif, et celle de la Chine, fantaisiste. BVV s'est joint à d'autres associations dans un recours gracieux au CD 74. En l'absence de réponse, un recours contentieux a été déposé au TA par plusieurs d'entre elles ainsi que par des élus de Haute Savoie et de la Région. Nous sommes pour le championnat de cyclisme mais contre le projet de construction d'un vélodrome et la manière dont la candidature a été votée au Département. Tout en suivant l'affaire, BVV reste pour autant vigilant à ne pas être instrumentalisé dans un combat politique.

#### Plateau de Beauregard

Projet de retenue collinaire au bois de la Colombière sur la commune de la Clusaz, 3,8 hectares.

Le projet, revient dans l'actualité à la suite d'un surprenant arrêté préfectoral du nouveau préfet Le

Breton favorable (déclaration d'utilité publique-DUP<sup>1</sup>) pris le 19 septembre 2022. Il porte sur la création d'une retenue collinaire de 148 000 m<sup>3</sup> destinée pour 50 000m<sup>3</sup> à l'eau potable (absente du projet initial) et 98 000m<sup>3</sup> à la fabrication de neige artificielle pour les pistes de La Clusaz (à cause ou malgré le réchauffement climatique qui condamne la pratique du ski dans les stations de faible altitude). La DUP mentionne les impacts sur les paysages, la flore, le captage et les sources, les cours d'eau (le Nom), la destruction de zones humides, contrebalancés par le développement de l'économie touristique, et, ajouteraient les observateurs, in fine à celui de la promotion immobilière (comme on le constate à la Clusaz et actuellement au col de la Croix Fry) et de la spéculation foncière. Quelques associations (dont La Nouvelle Montagne, FNE 74...) se sont unies pour contrer ce projet, y compris par l'occupation temporaire en vue d'éviter l'abattage des arbres pendant les délais de recours administratifs ou avant la période d'interdiction des coupes de bois. Par un vote de 6 pour et 2 contre, le CA demande à son Président de reprendre contact avec La Nouvelle Montagne et/ou FNE et de proposer un soutien financier (500€) pour les frais de recours contre la DUP et contribuer ainsi à faire toute la lumière sur les motivations et les justifications réelles du projet dans le respect du droit.

## 5) Commissions permanentes :

### - *Commission urbanisation :*

Claude a envoyé à chaque membre du bureau le relevé des demandes de PC et DP à partir de la liste des dossiers déposés à la mairie. Nicole l'a complété avec les refus et autorisations. Nous restons attentifs aux demandes de PC et DP et à leur traitement.

### - *Commission mobilité-circulation apaisée :*

Route du port nous constatons que la chicane a été supprimée conformément aux conclusions du GT, et remplacée par un plateau.

Dans le village la vitesse est limitée à 30 km /h, ce dont nous souhaiterions le plus grand respect, tout en constatant une amélioration notable. La note n°2 de BVV pour les routes d'Annecy et la rue de la Tournette a été remise à Madame le Maire. Nous attendons la continuité des trottoirs (urgence) puis la programmation de leur élargissement.

## 6) GT.

### Route de la Corniche :

Georges, Jacques H et Olivier ont travaillé à un document de synthèse qui sera proposé aux administrateurs à la prochaine réunion. D'ici là ce document peut être envoyé en l'état à celles et ceux intéressés à y apporter leur contribution ou à se joindre au GT.

### Stationnement :

La gestion des parkings a été évoquée dans le document de référence de 2021 et BVV doit concrétiser ses propositions avec les adhérents, notamment du centre village, via un GT ad hoc (RS, OB, GC....)

## 7) Cotisations :

A ce jour 88 personnes ont payé leur cotisation. Jean Claude et Claude, aidés de Mireille feront les relances

## 8) Questions diverses :

En novembre le **Grenelle** devrait organiser une réunion publique à Sévrier sur les TCSPi (transports collectifs en site propre) en bassin annecien avec une emphase rive Ouest à partir des 2 vidéos. Une demande de RV a été faite aux VP mobilité et transport du GA.

Richard parle de la fête du pain. L'ancien four à pain est obsolète et un nouveau four pourrait être installé pour différents événements et être intégré au projet de la Ravoire ; coût environ 10 000 €.

**Prochaine réunion du CA, ouverte, mardi 8 novembre à 17h30 à la salle de réunion de la Veyrière.**

**Prochain conseil municipal lundi 7 novembre.**

---

<sup>1</sup> Se référer à la DUP (23 pages) envoyée par le Président de B.